

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017

# PASSBUS

SENIORS ET PERSONNES AGÉES

Vous avez 65 ans et plus  
et vous êtes non imposable sur le revenu ...

... vous pouvez bénéficier des Pass Bus  
"Symphonie" ou "Mélodie", utilisables sur le réseau  
de transport urbain Stan (Tram, Bus et Mobistan), GIHP

Pour toutes informations, Contactez le service  
Seniors et Personnes Agées au 03 83 51 80 29



Service Seniors et Personnes Agées  
Mairie de Vandœuvre  
7, rue de Parme - 54500 Vandœuvre  
Tél : 03 83 51 80 29

[www.vandoeuvre.fr](http://www.vandoeuvre.fr) • [van-personnes-agees@vandoeuvre.fr](mailto:van-personnes-agees@vandoeuvre.fr)



# PASSBUS

“SYMPHONIE” ET “MELODIE”

## POUR L'OBTENTION DES PASS BUS

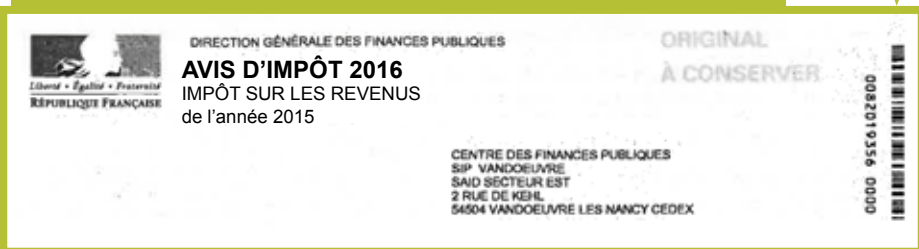
>> Avoir **65 ans et plus** et être **non-imposable**

De nouvelles mesures ont été mises en place.  
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre service.

Si **vous bénéficiez déjà des Pass Bus**, merci de nous fournir :

- une pièce d'identité
- votre carte de transport

• Vous munir de **l'ORIGINAL DE VOTRE AVIS DE NON IMPOSITION SUR LES REVENUS 2015** (dernier avis reçu en 2016)  
**Attention : le résultat de la ligne 14 moins la décote doit être inférieur à 61€.**



Si **vous venez pour la première fois**, merci de nous fournir :

- l'original de votre avis de non imposition (voir modèle ci-dessus)
- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- une photo d'identité, récente, pour l'établissement de votre carte de transport

## PROCURATION

Si vous retirez les Pass Bus pour votre conjoint(e) ou pour toute autre personne, veuillez vous munir de :

- VOTRE pièce d'identité
- d'une procuration
- et de LA pièce d'identité de l'intéressé(e)

Pour les Pass Bus “Symphonie” : Le règlement des Pass Bus peut se faire par chèque, de préférence, ou en espèces (prévoir l'appoint, si possible).

**IMPORTANT : LES BILLETS SUPERIEURS A 20€ NE SONT PAS ACCEPTES.**

## DISTRIBUTIONS ET PERMANENCES

janvier à mai 2017

### ATTRIBUTION DE 3 PASS BUS PAR SEMESTRE

LIEUX ET HORAIRES	Acquisition : <b>3 Pass Bus</b> de 30 trajets		Acquisition : <b>2 Pass Bus</b> de 30 trajets		Acquisition : <b>1 Pass Bus</b> de 30 trajets
	Janvier	Février	Mars *	Avril *	Mai *
<b>Mairie de Vandœuvre</b> <b>7, rue de Parme</b> 9h à 11h et 14h à 16h <b>Salle des mariages</b>	Mardi 10 Jeudi 12 Jeudi 26	Jeudi 16 <b>Service seniors</b>	Jeudi 9 <b>Service seniors</b>	Jeudi 6 <b>Service seniors</b>	Jeudi 11 <b>Service seniors</b>
<b>Foyer des Jonquilles</b> <b>1, av. des Jonquilles</b> 9h à 11h30 et 14h à 16h	Lundi 9				

**En cas de non retrait de vos 3 Pass Bus en janvier ou février. Une règle obligatoire de dégressivité est appliquée (voir tableau ci-dessus).**

**\* Les permanences ne concernent que les personnes qui n'ont pas retiré leurs 3 pass bus en janvier ou février.**